

Mariage. Ce jour huy premier et cinquiesme Jour d'union Paroit mit sept
Francis C'est qu'on a vu, apres la publication des bans de futur mariage
Ambroise ou François Ambroise Picot marchand âgé de quarante trois ans
dix ans de plus qu'il est légitime de deffunt Nicolas Joly
et en son vivant Citoyen de Paris demeurant par sa femme
Jolly et mere de deffunt de la paroisse de St. Pierre de la Collé